

Rabat, le 1^{er} décembre 2014

NOTE D'INFORMATION

A l'attention des candidats individuels
Et candidats CNED scolaires

Objet : Diplôme National du Brevet – Inscription session de 2015

**CETTE NOTE D'INFORMATION CONCERNE UNIQUEMENT LES CANDIDATS QUI
NE SONT PAS SCOLARISÉS DANS UN ÉTABLISSEMENT**

1 PROCEDURE D'INSCRIPTION :

PREINSCRIPTION SUR INTERNET

Du mardi 9 décembre 2014 à 10h00 au jeudi 15 janvier 2015 à 17h00
sur : <https://ocean.ac-bordeaux.fr/inscrintetdnbm/inscriptionpublic>

PENDANT LA PERIODE DE PREINSCRIPTION, LE SERVEUR PERMET :

- ↪ De s'inscrire
- ↪ De modifier son inscription

SAISIES DES DONNEES (PARTICULARITES) :

- ↪ Rubrique nom d'usage : ne rien saisir
- ↪ Rubrique code postal : saisir « 99999 »
- ↪ Téléphone personnel : ne pas mettre d'espace
- ↪ Catégorie du candidat :
 - CNED SCOLAIRE : pour les candidats en formation réglementée avec le CNED
 - INDIVIDUEL : pour les candidats non scolarisés dans un établissement

↪ Choix Etablissement :

Vous pouvez choisir une zone géographique correspondant à votre situation et à votre domicile :

Ex : un candidat scolarisé au CNED, habitant à Rabat, pourra choisir « (350105SM) CNED RABAT »

Ex : un candidat individuel, habitant à Meknès, pourra choisir « (350204SY) INDIVIDUELS MEKNES »

FIN DE SAISIE :

- ↪ Un **numéro d'inscription internet** vous est attribué. **La candidature n'est enregistrée que lorsque ce numéro apparaît à l'écran.** Ce numéro est à conserver, il permet de consulter et éventuellement de modifier la candidature avant la fermeture du service.
- ↪ Avant de quitter, l'application permet d'imprimer le dossier « *INSCRIPTION au Diplôme National du Brevet* » sous format PDF Il vous appartient d'en conserver une copie.

2 CONFIRMATION D'INSCRIPTION :

Votre « *INSCRIPTION au Diplôme National du Brevet* » devra être vérifiée et signée (par le candidat **et** par le représentant légal pour les candidats mineurs), vous en conserverez une copie.

Vous enverrez ce document accompagné des pièces justificatives suivantes au Service des Examens et Concours :

- ↪ Un justificatif d'identité :
 - Pour les candidats de nationalité française : une copie du livret de famille ou d'une pièce d'identité
 - Pour les candidats de nationalité étrangère : un extrait d'acte de naissance original et datant de moins de 3 mois
- ↪ Le reçu attestant de la participation aux frais d'organisation de l'examen
- ↪ Pour les candidats suivant une formation avec le CNED : le certificat de scolarité
- ↪ Pour les candidats de nationalité française, nés avant le 31 décembre 1998 :
 - La photocopie de l'attestation (ou récépissé) de recensement
 - Ou la photocopie de l'acte de présence à la Journée de Défense et de Citoyenneté
 - Ou la photocopie de l'attestation d'exemption

Le dossier complet devra être envoyé au Service des Examens et Concours
avant le vendredi 23 janvier 2015 par voie postale à :

SERVICE DES EXAMENS ET CONCOURS
BP 577
RABAT CHELLAH

En cas de recours, la confirmation d'inscription est une preuve irréfutable devant le Tribunal Administratif. C'est pourquoi, si un candidat souhaite apporter des modifications, elles devront être validées par le Service des Examens et Concours et une confirmation d'inscription sera adressée et sera à nouveau signée par le candidat et son responsable légal.

Aucune demande de modification ne sera acceptée au-delà du vendredi 24 avril 2015.

3 CHOIX DES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :

- CANDIDATS INDIVIDUELS :

L'examen comporte six épreuves ainsi réparties :

Quatre épreuves écrites (total des coefficients : 7)

- Français (coefficient 2)
- Mathématiques (coefficient 2)
- Histoire-géographie-Education civique (coefficient 2)
- Langue vivante étrangère : anglais, arabe, allemand ou espagnol (coefficient 1)

Il n'y a plus de référence au niveau A2 pour les langues étrangères, seul le total des points compte (NS 2012-029)

Deux épreuves écrites complémentaires choisies par le candidat parmi les épreuves suivantes (total des coefficients : 2)

- Physique-chimie (coefficient 1)
- Sciences de la vie et de la Terre (coefficient 1)
- Education artistique (arts Plastiques uniquement) (coefficient 1)

- CANDIDATS SUIVANT UNE FORMATION AVEC LE CNED :

Le diplôme est délivré sur la base :

- des notes obtenues à l'examen (quatre épreuves écrites : Français/Mathématiques/Histoire Géographie Education civique/Histoire des Arts)
- des résultats acquis en cours de formation.
- de l'Attestation de maîtrise des connaissances et de compétences du socle commun au palier 3 :
 - ✓ Compétence 1 : maîtrise de la langue française.
 - ✓ Compétence 2 : pratique d'une langue vivante étrangère. (niveau A2)
 - ✓ Compétence 3 : principaux éléments de mathématiques et de culture scientifique et technologique.
 - ✓ Compétence 4 : maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. (B2i)
 - ✓ Compétence 5 : culture humaniste

4-CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour faire une demande d'aménagements d'épreuves, vous trouverez toutes les informations et les différents documents nécessaires sur le site du Service des Examens et Concours à l'adresse suivante :

<http://www.efmaroc/burexam/ressources.php>

Les dossiers complets de demandes d'aménagement d'épreuves devront être retournés au Service des Examens et Concours avant **le 19 décembre 2014**, délai de rigueur.

Une copie de la **page 4** du formulaire de demande, sans information médicale (candidats scolaires et individuels) doit être obligatoirement transmise au même moment au Service des Examens et Concours.

5- PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION DE L'EXAMEN :

Les candidats sont assujettis à une participation aux frais d'organisation d'examen fixée à:

- **460 Dirhams** pour les candidats scolarisés au CNED
- **740 Dirhams** pour les candidats individuels

Le paiement des droits sera effectué en numéraire auprès de l'agence comptable de l'un des établissements ci-dessous, **impérativement durant la période du 09 au 19 décembre 2014, date limite de paiement.**

Liste des agents comptables des lycées relevant du Service de Coopération :

Heures d'ouverture des Caisse 8h à 11h

LYCEE LYAUTEY	311 Boulevard Ziraoui – CASABLANCA
LYCEE DESCARTES	avenue des Nations Unies – Agdal – RABAT
LYCEE VICTOR HUGO	route de la Targa - MARRAKECH
LYCEE PAUL VALERY	Boulevard Moulay Youssef – MEKNES
LYCEE REGNAULT	13 rue Allal Ben Abdallah – TANGER

Attention : Les dates de la session 2015 du D.N.B. ne sont pas encore connues à ce jour. Dans le cas où celles-ci coïncideraient avec celles de l'examen régional, les candidats sont informés qu'il ne sera procédé à **aucun remboursement des droits d'examens**.